Devenir parrain ou marraine de la Fondation « Un Avenir Ensemble »

.

En quoi ça consiste

Vous avez un peu de temps libre et vous êtes sensibles à l'avenir de nos jeunes. Etes-vous prêt(e) à aider des élèves en vous appuyant sur votre expérience et sur les valeurs qui vous ont valu d'être récompensé(e) en devenant membre de l'ordre national de la légion d'Honneur, du Mérite ou de la Médaille Militaire.

Nous sommes à la recherche de parrains et marraines pour ces élèves : si vous acceptez de consacrer quelques heures par trimestre à cette cause, alors devenez parrain ou marraine d'un (ou d'une) lycéen(ne) de seconde.

Il (ou elle) sera choisi(e) par le proviseur d'un lycée situé à proximité de votre lieu d'habitation en accord avec vous. Le choix s'appuiera sur des résultats scolaires de fin de 3ème et un comportement satisfaisants. L'élève sera méritant(e), boursier (ou boursière) et issu(e) de milieux défavorisés.

Votre rôle consistera à l'accompagner et le (la) guider, le (la) suivre dans ses parcours scolaires et l'aider à envisager son avenir professionnel.

L'origine de cette initiative

C'est l'un des grands chanceliers de la légion d'Honneur, le Général d'Armée Jean-Pierre Kelche, qui est à l'origine du projet « **Un Avenir Ensemble** », fondation reconnue d'utilité publique en 2006.

Elle est présidée par le grand chancelier actuel, le Général d'Armée Benoit Puga. A sa tête une directrice qui s'appuie sur une équipe de permanents et de très nombreux bénévoles.

La fondation sera là pour vous accompagner dans votre tâche, avec l'aide de référents ou bénévoles qui répondront à vos questions et vos interrogations.

Vous aurez également un rôle important d'interface entre votre filleul(e) et la fondation qui pourra lui proposer, par exemple, des soutiens disciplinaires, des stages de formation, des séjours

à l'étranger, une sensibilisation à l'orientation, l'accès au BAFA, des jobs de vacances ou des stages professionnalisants.

Vous êtes partant(e)

Nous vous mettons en relation avec le proviseur et votre éventuel(le) filleul(e). Vous rencontrez sa famille. Si vous êtes d'accord, alors une convention sera signée entre le(la) filleul(e), sa famille, le proviseur, vous-même et la Fondation.

Et l'aventure pourra commencer...

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter :

- Elisabeth Monlibert, coordonnatrice de la Fondation pour le département de la Marne e.monlibert@fondation-unavenirensemble.org elimonlibert@gmail.com

-Marie Claire Ruiz, marraine marie-claire.ruiz@gmail.com

Vous pouvez également consulter le site :

Fondation « un avenir ensemble » - lien : https://fondation-unavenirensemble.org/